

CENTRE : GENÈSE DU MOT EN FRANÇAIS

Ce texte propose une genèse succincte du mot « centre », en relation avec le mot « ville ». Il ne s'enferme cependant pas dans le champ de « l'urbain ». Il montre les liens avec la ruralité, l'économie, le social et la politique. Bien qu'il traite de ce mot en français, il fait les incursions nécessaires dans les autres langues, anciennes ou actuelles, pour en comprendre l'évolution et les usages. En particulier, il examine les problèmes posés par les transferts lors de traductions. Enfin, il accorde une attention spécifique aux contextes idéologiques dans lesquels les transferts de mots ont été faits. Il suggère que l'usage du mot « centre » soit soumis à des restrictions pour éviter des abus, des anachronismes et un renforcement de l'emprise des idéologies sur les démarches scientifiques.

Le mot *centre* est défini depuis l'antiquité comme un point géométrique situé à égale distance de tous les points d'un cercle ou d'une sphère. Il désigne également un lieu habité (rural : village, ou urbain : bourg, ville) où s'exerce une activité spécifique : culturelle, économique, politique, sociale etc. Il se combine au XXe siècle avec « ville » pour donner : « *Centre-ville* » qui prend alors de l'importance au détriment d'autres termes comme milieu, cœur ou pôle d'une ville.

Dans l'antiquité, « La terre est au milieu de l'univers et joue le rôle de *centre* (grec: *kentron*) par rapport à l'univers. » (EUCLIDE [vers -300] 1981 ; AUJAC 1993, p. 26). « Le fondateur de la cité doit d'abord l'avoir établie le plus possible au *centre* du pays [...] après quoi, il distinguera douze parties, en réservant d'abord pour Hestia, Zeus et Athéna, une enceinte qu'il nommera acropole et entourera d'une clôture, et à partir de laquelle il divisera en douze parts la cité elle-même et tout le territoire [...] Chacun possèdera deux habitations, l'une près du *centre* et l'autre aux extrémités.» (PLATON [-428,-348], *Les Lois*, p. 103-4). A l'époque romaine (Vitruve [1^{er} siècle]) le mot latin : *centrum*, conserve la dualité de sens géométrique et de « milieu » (WARTBURG 1940, t.2, p. 588).

Au Moyen Age, « *Centrum* », est un « point intérieur situé à égale distance de tous les points d'une circonférence ou de la surface d'une sphère » : 1275, J. de Meun (WARTBURG 1940, t. 2, p. 586 ; *Trésor de la langue française*, 1977, t. 5, p. 394). « Milieu d'un espace quelconque, partie centrale d'un ensemble donné », XVe (J. D'Arkel) (*Trésor de langue française* 1977, t. 5, p. 394). « Comme d'autres termes de géométrie, *centre* oscille entre une définition rigoureuse et géométrique ... et une acception courante approximative de « milieu » (XVe, centre du monde) »

(ROBERT 1992, p. 376).

A la Renaissance et à l'époque moderne, *centre* garde un sens très général tout en étant employé conjointement avec d'autres mots pour parler des lieux habités et des territoires. De la sorte, si *centre* continue à être utilisé conjointement avec « milieu » un lien apparaît avec pôle et cœur. « *Centrum*: le point du milieu de toutes choses... » (ESTIENNE 1552, art. *Centrum*). « *Centre*: le point du milieu de toutes choses [...] Comme est le point qui se fait de l'une des jambes du compas pour tourner un rond si grand et si petit que l'on veut. » (NICOT 1606, art. *Centre*). La capitale de la province, « sera le pôle, sur lequel roulera son bien être, sa prospérité et sa gloire. Son *centre*, d'où luy dérivent le commerce, la justice, la religion, les sciences, les arts et la protection et vers lequel toute ses parties aboutissent et ont recours, pour y chercher leur soutien et leur salut. Elle sera le cœur politique, qui fait vivre et mouvoir tout le corps de la province. » (LE MAITRE 1682, p. 52). *Centre* « se dit aussi d'une ville capitale qui est située à peu près au milieu d'un Etat, d'une Province. Paris est le *centre* de la France. » (FURETIERE 1690, art. *Centre*). « On appelle le cœur de la ville, le milieu de la ville, le *centre* des affaires ou du trafic » (*ibid.*, art. *Ville*). Cependant, certains auteurs font remarquer que ces sens ne coïncident pas forcément. « *Centre*, se dit aussi d'une ville capitale qui est située à peu près au milieu d'un État, d'une Province. *Umbilicus*. Paris en ce sens n'est pas le *centre* de la France; Madrid est le *centre* de l'Espagne. » (DICTIONNAIRE DE TREVoux 1721, art. *Centre*). L'assimilation entre pôle et *centre* persiste implicitement au XVIIIe siècle. Le mot *centre*, « se dit, au figuré, d'un lieu où se ramassent et où abondent plusieurs choses d'une même nature (Paris est le *centre* des nouvelles, des affaires et beaux arts. Paris est le *centre* du bon goût). » (RICHELET 1732, art. *Centre*) : « Une capitale se forme de la même manière qu'une ville de province; avec cette différence, que les plus gros propriétaires des terres de tout l'Etat résident dans la capitale; que le Roi ou le Gouvernement suprême y fait sa demeure, et y dépense les revenus de l'Etat; que les Cours de Justice en dernier ressort y résident; que c'est ici le *centre* des modes que toutes les provinces prennent pour modèle; que les propriétaires des terres, qui résident dans les provinces, ne laissent pas de venir quelquefois passer quelque temps dans la capitale, et d'y envoyer leurs enfants pour les façonner. Ainsi toutes les terres de l'État contribuent plus ou moins à la subsistance des habitants de la capitale. » (CANTILLON 1755, Chapitre VI). « On dit en style de Théologie, que le Siège de Rome est le *centre* de l'unité de l'Église. On dit aussi figurément, le *centre* des affaires, pour dire le lieu où se traitent la plupart des affaires. Paris est le *centre* des affaires du Royaume. La Cour est le *centre* de la politesse. » ... « se dit encore pour le *milieu*, dans plusieurs phrases. *Le centre* du Royaume. *Le centre* d'une province » (DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE 1762, art. *Centre*). Constantin « fit bâtir sa ville de

Constantinople, qui devint le *centre* de l'empire et de la religion chrétienne » (VOLTAIRE 1765, art. Eglise) ; Paris « ville immense, devenue le *centre* des plaisirs. » (*Ibid.*, art. Franc, France) ; « Venise, dans le temps que l'Italie était encore le *centre* des négociations de l'Europe » (*ibid.*, art. Gazette) ; « Jouissons de ce que nous avons, et ne croyons pas être la fin et le *centre* de tout. Voici sur cette maxime quatre petits vers d'un géomètre [...] :

Homme chétif, la vanité te point.
Tu te fais *centre* : encor si c'était ligne !
Mais dans l'espace à grand'peine es-tu point.
Va, sois zéro : ta sottise en est digne. »

(*Ibid.*, art. Calebasse).

Dès le XVII^e cependant, le lien entre la signification économique, sociale, politique et la définition géométrique de *centre* est renforcé. Il s'accompagne d'un élargissement des significations de *centre*. La situation optimale d'une capitale provinciale est « à peu près au *centre* de la Province », ou « comme au *centre* du cercle », la « capitale des capitales dans un Empire » devant être « environ au milieu du royaume » (LE MAITRE 1682, p. 52 et 134-5). « Un bourg étant placé comme dans le *centre des villages*, dont les habitants viennent au marché. » (CANTILLON 1755, chap. IV). « Ainsi se forment naturellement différents *centres* de commerce ou marché, ... suivant la nature des denrées, la facilité plus ou moins grande des communications, et l'état de la population... telle est...la première et la plus commune origine des bourgades et des villes. » La hiérarchie aboutit à un *centre des centres* : « lorsque les rois et les empereurs eurent assez augmenté leur autorité pour soustraire aux taxes levées par leurs vassaux les marchandises destinées pour les foires de certaines villes qu'ils voulaient favoriser, ces villes devinrent nécessairement le *centre* de très grand commerce. » (TURGOT 1757, p. 581). La superficie du territoire occupée et cultivée « doit se trouver partagée par la culture en un système régulier d'hexagones, ayant chacun à son centre le village dans lequel ses cultivateurs résident. » Les villages sont placés aux sommets de triangles équilatéraux qui, regroupés par six, génèrent à leur tour des hexagones réguliers au *centre* desquels se positionnent des villes. Ainsi « l'histoire et la géométrie » sont réconciliées (REYNAUD Jean 1841, p. 687). « Les distances mutuelles de deux agglomérations voisines de même ordre, tout en présentant de fortes inégalités partielles, s'écartent peu, en moyenne, d'une longueur déterminée relative à cet ordre, dans une même contrée, dans quelque sens que ces distances soient mesurées » (« loi de l'équilatérie », Lalanne 1875, (PINCHEMEL, ROBIC, TISSIER 1984,

p. 62)). « Par extension, le milieu d'un espace quelconque. Le *centre* d'un tableau. Cette place est au *centre* de la ville. Le *centre* du royaume. Les provinces du *centre* » (LITTRÉ 1876, art. Centre).

Pendant l'entre deux guerres mondiales, dans les *Guides Bleus* (1934), l'accent est mis sur les qualités du *centre* des villes : « Le *centre* de l'animation de Saint-Étienne est la place du Peuple... » (p. 45). « Les quartiers modernes, larges et aérés, s'étendent dans la plaine autour de la place du Breuil, *centre* animé de la ville » (p. 68). « La place du Breuil, *centre* vital de la ville » (p. 69). « Le *centre* animé de Rodez est la place d'Armes... » (p. 179). Albi : « Le *centre* de l'animation est la place du Vigan... » (p. 214). Montpellier : « Le *centre* de l'animation ... est la place de la Comédie » (p. 386). C'est également à la même époque qu'un linguiste relève l'apparition d'un mot remarquable quand on parle d'un lieu ou d'une ville : "J'naimerais (sic) pas rester à la Brévine [commune du Jura dans le canton de Neuchâtel], c'est trop décentré" (Pierrehumbert 1926, p. 103). Dans les années 40 du XXe siècle une entreprise de signalisation routière propose un panneau portant la mention : « *centre-ville* » (DUHAMEL 1994, p. 100). En 1948 le mot composé « *centre-ville* » apparaît dans une petite annonce immobilière (*Figaro*) : « achète ... maison... ou appart. ... Paris ou *centre ville* » (PERRET-GENTIL 2005). L'expression entre dans le vocabulaire savant en 1965 en même temps que se diffusent en France les idées nouvelles sur la « centralité » : « *Centre-ville* et réalité urbaine » (LABASSE 1965, p. 41).

A la même époque, pendant l'entre deux guerres, en Allemagne, une tentative est faite pour synthétiser tous ces éléments dans une « théorie des lieux centraux » (CHRISTALLER 1933). Cette « théorie » repose sur le « principe de la plus haute rationalité » (« *das Prinzip höchster Rationalität* »), la « centralité », qui justifie et détermine l'utilisation de cinq idées fondamentales. 1) Il existe un ordre spatial optimal de distribution des lieux. 2) Les déplacements se font vers le lieu le plus proche. 3) Le mouvement s'effectue hiérarchiquement de l'origine vers la destination. 4) Une figure géométrique normative permet de comprendre et de caractériser les mobilités. 5) On peut combiner les idées précédentes en vertu d'un « principe d'ordre » et utiliser ainsi des « principes » économiques ou sociologiques. « L'ordonnance d'une masse autour d'un noyau, d'un *centre* est un ordre central. C'est une forme élémentaire de l'ordre d'appartenance commune dans la nature inorganique et organique. Cet ordre n'est pas seulement une forme de pensée qui n'existerait que dans le monde de la représentation humaine et qui serait née uniquement du besoin d'ordre de l'homme, mais il existe réellement à partir de lois internes à la matière » (CHRISTALLER 1933, p. 21 ; NICOLAS et RADEFF 2002, p. 272). L'ordre hiérarchique unique, le « système » qui en résulte, est représenté à l'aide de triangles équilatéraux associés en

hexagones réguliers dont l'image géométrique est mondialement connue comme emblème normatif de la « centralité ». En se fondant sur sa figure normative triangulo-hexagonale Walter Christaller formule trois « principes » de fonctionnement de la « centralité ». Si les lieux centraux sont sur les sommets des hexagones ils fonctionnent en vertu d'un principe de « marché, approvisionnement » (« *Versorgungsprinzip* ») ; situés au milieu des côtés des hexagones ils fonctionnent en vertu d'un principe de « trafic » (« *Verkehrsprinzip* ») ; s'ils sont dans les hexagones ils se répartissent en vertu d'un principe « d'administration, séparation ou isolement » (*Verwaltungs-, Absonderungsprinzip*). Cette conception du lieu habité en tant que *centre* provoque des réactions contradictoires généralement défavorables chez les géographes de langue française comme chez les géographes européens et nord américains (ROBIC 2001, p. 182-185 et p. 372, note 74).

En tant que « système », la « théorie des lieux centraux » (CHRISTALLER 1933) est utilisée par les nazis pour planifier spatialement les déportations et le repeuplement des territoires conquis à l'Est (RÖSSLER 1993). Après la deuxième guerre mondiale, la réticence des géographes français qui critiquent son « schématisme trop rigide » (CHABOT 1948) s'en trouve renforcée. Cependant, cette « théorie » est prônée en France par les « nouveaux » géographes (CLAVAL 1977) qui lisent rarement l'allemand ou qui utilisent une traduction anglaise partiellement censurée (BASKIN (Christaller) 1966). Le terme allemand « *zentraler Ort* » est traduit en anglais par « *central place* » (BASKIN (Christaller) 1966) puis en français par « *place centrale* » et non par « *lieu central* » (MARCHAND (Berry 1967) 1971 ; FRECHOU (Haggett) 1973). « *Place* : Par extension, désigne les villes exerçant une fonction de commandement sur leur environnement régional : théorie de Walter Christaller sur les « *places centrales* » et l'organisation de l'espace dominé suivant une structure hexagonale. » (GEORGE 1984, art. *Place*, p. 349). Cependant, à partir des années 1965, certains géographes français fusionnent la « *théorie des places centrales* » (géographique, géométrique et déductive) et la « *théorie de la centralité* » (économique, mathématique et déductive). Ils emploient simultanément et de manière synthétique tous les termes antérieurs. « Localiser une culture, une production industrielle, un service, c'est considérer que le lieu choisi est optimal [...] Les rentes de situation sont maximales lorsqu'elles bénéficient d'un effet de centralité : centralité fonctionnelle [...] ; centralité spatiale, du carrefour, du *centre* de réseau, du *centre ville* qui assurent la meilleure accessibilité [...] Les *centres* et surtout les *centres-ville* (sic) sont les lieux privilégiés des clientèles aléatoires. » (Pinchemel 1988, p. 168-169). Ceci étant, imposé par Walter Christaller, le modèle graphique normatif de la « *centralité* », composé de triangles équilatéraux et d'hexagones, s'avère géométriquement faux (MICHALAKIS et NICOLAS 1986). « Dans sa traduction géographique, la centralité n'est pas

une propriété géométrique stable (*sic*) » (CLAVAL 2000, p. 294).

Walter Christaller ayant surmonté les contradictions entre ses observations en Allemagne du sud et son système en qualifiant la réalité « d'anormale », la référence à un « idéal » s'impose comme une norme, les vérifications empiriques et statistiques étant utilisées pour justifier l'écart entre le « système » et les résultats des observations. « Nous admettrons que le système de lieux centraux est normal ou idéal » (BASKIN 1966, p. 112). Dès lors, le « système » des « lieux centraux » est interprété comme un « modèle » toujours valable. Ainsi, dans une étude des villes dans la France moderne, si la « géographie abstraite des places centrales » ne se vérifie que très partiellement dans une seule région, le Bassin parisien, les autres régions, où elle s'observe encore moins, sont présentées comme des « formes de déséquilibres » (Lepetit, 1988, p. 338-339). La synthèse la plus poussée entre *centre* et pôle, déjà effectuée au XVII^e siècle, est formulée en 1988 : « La saisie de la Terre... s'établit à partir d'un lieu ... [qui] se constitue ... en *centre* du monde ... La tridimensionnalité de notre être est exprimée par l'axe vertical qui, à travers notre stature, relie la Terre au ciel. ... La polarité personnelle accompagne les hommes dans leurs déplacements... Plus importantes [sont] ... les polarités inscrites par la société à travers ses groupes et ses collectivités, polarité des équipements... polarité du village, de la ville... polarité collectives... La centralité naît d'une addition des polarités. » (PINCHEMEL 1988, p. 60-61). Conjointement, le maniement des notions apparues précédemment se généralise et s'affine : « A des degrés divers le *centre-ville* est toujours polyfonctionnel ... » (CABANNE 1992, p. 70). « En outre, trois expressions de la centralité sont à définir : (J. P. Martin) la centralité « endogène », liée au système de relations que noue un *centre* avec sa zone d'influence (c'est la plus classiquement retenue) ; la centralité « exogène » qui est liée au rôle que jouent certaines villes dans les relations supra-régionales : grands *centres* administratifs, fonction thermale, militaire de garnison ..., et enfin la centralité « d'agglomération » ou « interne », regroupant l'ensemble des fonctions liées à la concentration sur place de la population urbaine. » (GEORGE 1996, p. 71).

Les recherches sur le *centre* utilisent également les distances entre *centres* et entre *centres* et points. La théorie de la gravitation fournit « l'idée que le mouvement entre deux centres serait proportionnel au carré de la distance qui les sépare » (FRECHOU (Haggett) 1973, p. 45). Mais à l'aide de quoi la masse des centres doit-elle être évaluée : la population, les marchandises, les revenus ? Les distances entre centres sont elles mesurées à vol d'oiseau, en ligne droite ? Quelle formule mathématique exprime les relations entre masses et distances ? « Il existe ... plusieurs façons d'adapter le modèle de gravitation, pour le rendre plus valable dans des études

empiriques. Bien [des] doutes demeurent ... sur son utilité dans des situations complexes » (*ibid.*, p. 49). Enfin, la hiérarchie des centres obéirait à une « loi de Zipf » qui s'est avérée un simple renversement graphique d'un histogramme de classement en ordre croissant de la population des villes (MORICONI-EBRARD 1998).

Le *centre* peut également ne plus être considéré comme un « point intérieur situé à égale distance de tous les points d'une circonférence ». « Trois « aires »... se dessinent: un *centre* étroit, des régions secondes assez développées, pour finir d'énormes marges extérieures ... Au *centre*, le « cœur » réunit tout ce qui existe de plus avancé et de plus diversifié [dans des villes dominantes] ... L'anneau suivant n'a qu'une partie de ces avantages ... L'immense périphérie ... c'est ... l'archaïsme, le retard, l'exploitation facile ... Cette géographie ... explique l'histoire générale du monde » (BRAUDEL 1979, t. 3, p. 28). Ainsi, « *centre* et périphérie n'ont pas de signification géométrique, car le *centre* n'est pas forcément au centre (*sic*) » et « *centre* et périphérie ... doivent se comprendre comme des notions relatives » (REYNAUD Alain 1992, p. 603-604). Toutes les combinaisons sont possibles : la périphérie du *centre*, le *centre* de la périphérie, le *centre* du *centre*, etc. (Brunet 1992, p. 89). On peut alors ajouter une métaphore « systémiste » à la métaphore « organique » et poser *centre* et périphérie comme des « boîtes noires » entre lesquelles il existerait des « rétroactions positives et négatives ». La périphérie serait successivement « exploitée » : elle fournirait au *centre* de la population (par émigration), des matières premières et des capitaux (par surexploitation) ; « intégrée » : des capitaux y seraient investis depuis « l'hypercentre » ; « associée » : elle deviendrait une enclave du *centre* (REYNAUD Alain 1981, p. 62 et 1992). Cette « explication » néglige les interactions à l'intérieur des « boîtes noires », en particulier dans les périphéries, dominées et passives. Or, l'esclavage et le colonialisme n'ont pu se développer que grâce à une collaboration des élites locales et des colonisateurs dans les périphéries (Deveau 1996, p. 1220). L'apparition d'adjectifs dérivés ou d'expressions composées n'a pas éclairci l'usage : « commune-*centre* » se substitue à « *centre* » ; « *centre* urbain » à « *centre-ville* » (LEVY et LUSSAULT, 2003, p. 144, p. 991); « centralité » à « lieux centraux ».

« *Centre* » est un mot dont la polysémie a varié avec une large gamme d'acceptions savantes (mathématiques, géographies, économie, urbanisme) ou pratiques (architecture, signalisation). Des antonymes apparaissent : « Décentralité / Centralité : Ordre ou désordre ? » (RADEFF et NICOLAS 2002), « La ville décentrée » (DEVISME 2005). La « théorie des lieux centraux » confondue abusivement et de manière anachronique avec la « théorie de la «centralité », est encore largement utilisée de manière métaphorique bien que qualifiée de « dépassée »

(PUMAIN 2005). « Centre » s'est «dé-géométrisé » et a pris une valeur explicative ou heuristique éloignée de son sens originel. *Centre* : « point vers lequel convergent certaines forces et/ou d'où émanent certaines impulsions » (*Trésor de la langue française* 1977, art. Centre). En raison des variations et des fluctuations de sens et d'emploi, « centre » ne peut plus être considéré scientifiquement comme un concept à usage universel et atemporel, ce qu'il n'a d'ailleurs jamais été en dehors des mathématiques.

BIBLIOGRAPHIE

- AUJAC, Germaine. 1993. *Claude Ptolémée*, Paris : CTHS.
- BASKIN, Carlisle. 1966. Traduction de Christaller, Walter, *Central places in southern Germany*, New-Jersey : Prentice-Hall.
- BRAUDEL, Fernand. 1979. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle*, vol. 3, Le temps du monde, Paris : Colin.
- BRUNET, Roger, FERRAS, Robert et Théry, Hervé. 1992. *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris: Reclus-Documentation Française.
- CABANNE, Claude. 1992 (2^e édition). *Lexique de géographie humaine et économique*, Paris : Dalloz.
- CANTILLON, Richard. 1755. *Essai sur la nature du commerce en général*, Paris : Institut national d'études démographiques, 1952 (éd. originale : 1755).
- CHRISTALLER, Walter. 1933. *Die zentralen Orte in Süddeutschland. Eine ökonomisch-geographische Untersuchung über die Gesetzmässigkeit der Verbreitung und Entwicklung der Siedlungen mit städtischen Funktionen*, Darmstadt : Wissenschaftliche Buchbibliothek, 1980 (1^{ère} édition : Jena 1933).
- CLAVAL, Paul. 1977. *La nouvelle géographie*, Paris : PUF (Que sais-je ?)
- CLAVAL, Paul. 2000. « Réflexions sur la centralité », dans *Cahiers de géographie du Québec*, 44, 123, p. 285-301.
- DEVEAU, Jean-Michel. 1996. « Traite négrière », dans : Bély, Lucien, éd. *Dictionnaire de l'Ancien Régime. Royaume de France, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris : PUF, p. 1219-1221.
- DEVISME, Laurent. 2005. *La ville décentrée. Figures centrales à l'épreuve des dynamiques urbaines*, Paris : L'Harmattan.
- DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE. 1762. *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris : 4^e édition, en ligne : <http://portail.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/QUATRIEME/search.form.fr.html>

- DICTIONNAIRE DE TRÉVOUX. 1721. *Dictionnaire universel françois et latin...*, Paris : F. Delaulne et al., t. 2.
- DUHAMEL, Marina. 1994. *Un demi-siècle de signalisation routière. Naissance et évolution du panneau de signalisation routière en France. 1894-1946*, Paris : Presses de l'École nationale des PONTS ET CHAUSSEES.
- ESTIENNE, Robert. 1552. *Dictionarium Latinogallicum*, Paris, 3^e édition. En ligne : <https://artfl-project.uchicago.edu/content/estienne-search-form>
- EUCLIDE. 1981. *Les phénomènes*, éd. et trad. par P. Chiron, Toulouse, thèse de troisième cycle dactylographiée.
- FRECHOU, Hubert. 1973. Traduction de Haggett, Peter, *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Paris : Colin.
- FURETIÈRE, Antoine. 1690. *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts...*, La Haye, Rotterdam : A. et R. Leers, 3 vol.
- GEORGE, Pierre. 1970, 1974, 1984. *Dictionnaire de la géographie*, Paris : PUF.
- GEORGE, Pierre et VERGER, Fernand. 1990, 1993, 1996, 2000, 2004. *Dictionnaire de la géographie*, Paris : PUF.
- « GUIDES BLEUS, Cévennes, Gorges du Tarn. 1934, Paris : Hachette » dans PERRET-GENTIL, Yves. 2005. Notes de lecture sur Centre-ville, Paris, inédit.
- HAGGETT, Peter. 1965. *Locational analysis in human geography*, Londres : Arnold.
- LABASSE, Jean. 1965. « Centre-ville et réalités urbaines », *Économie et humanisme*, n° 161 Supplément annuel « Les villes pour les hommes », p. 40-46 dans PERRET-GENTIL, Yves. 2005. *Notes de lecture sur Centre-ville*, Paris, inédit.
- LALANNE, Léon. 1875. « Note sur les faits d'alignements naturels dans leurs relations avec les lois qui président à la répartition des centres de population à la surface du globe », publié dans PINCHEMEL, Philippe, ROBIC, Marie-Claire et TISSIER, Jean-Louis. 1984. *Deux siècles de géographie française*, Mémoires de la section de géographie, Paris : CTHS, p. 57-63.
- LE MAITRE, Alexandre. 1682. *La Métropolitée ou de l'établissement des villes capitales, de leur utilité passive et active, de l'union de leurs parties et de leur anatomie, de leur commerce, etc.*, Amsterdam : Balthes Boekholt.
- LEPETIT, Bernard. 1988. *Les villes dans la France Moderne (1740-1840)*, Paris : Albin Michel.
- LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (sous la direction de). 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin.
- LITTRÉ, Émile. 1876. *Dictionnaire de la langue française*, Paris : L. Hachette. En ligne : <http://www.littre.org/>

- MARCHAND, Bernard. 1971. Traduction de BERRY, J. L., *Géographie des marchés et du commerce de détail*, Paris : Colin.
- MICHALAKIS, Méléti et NICOLAS, Georges. 1986. « Le cadavre exquis de la centralité », dans *Eratosthène-Sphragide 1*, p. 38-87.
- MORICONI-EBRARD, François. 1998. « La loi de la métropolisation : un modèle pour la croissance des systèmes urbains », *Revue de Géographie de Lyon - Géocarrefour*, vol.73, p. 55-70.
- NICOT, Jean. 1606. *Thrésor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, Paris : David DOUCEUR. En ligne : <http://portail.atilf.fr/dictionnaires/index.htm>
- PERRET-GENTIL, Yves. 2005. *Notes de lecture sur Centre-ville*, Paris, inédit.
- PIERREHUMBERT, William. 1926. *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel : Attinger.
- PINCHEMEL, Philippe et Geneviève. 1988. *La face de la terre, Eléments de géographie*, Paris : A. Colin.
- PLATON. 1975. *Les lois V (-370, -348)*, dans *Œuvres complètes*, Paris : Belles Lettres, 3^e éd.
- PUMAIN, Denise. 2005. *Analyse spatiale, spatialité des sociétés*, « [article] : Théorie, lieux centraux », <http://www.cybergeog.presse.fr>. Rubrique Cybergeog consultée en 2005
- RADEFF, Anne et NICOLAS, Georges. 2002. « Décentralité / centralité : ordre ou désordre ? », *Weltwirtschaft und Wirtschaftsordnung. Festschrift für Jürgen Schneider zum 65. Geburtstag*, Rainer Gömmel et Markus A. Denzel édés, Stuttgart : Steiner, p. 265-286. En ligne sur www.cyberato.org, rubrique « Publications / e-Eratosthène »
- REYNAUD, Alain. 1981. *Société, espace et justice*, Paris : PUF.
- REYNAUD, Alain. 1992. « Centre et périphérie », dans BAILLY, Antoine, FERRAS, Robert, PUMAIN, Denise. *Encyclopédie de géographie*, Paris : Economica, p. 599-615.
- REYNAUD, Jean. 1841. « [Article] : Villes », dans *Encyclopédie nouvelle ou dictionnaire philosophique, scientifique, littéraire et industriel offrant le tableau des connaissances humaines au XIXe siècle, par une société de savants et de littérateurs*, Paris : Ch. Gosselin, p. 670-687.
- RICHELET, Pierre. 1732. *Dictionnaire de la langue française*, Amsterdam : aux dépens de la Compagnie, t.2.
- ROBERT, Paul. 1992. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française dit Le grand Robert de la langue française*, Paris : Le Robert.
- ROBIC, Marie-Claire. 2001. « Walter Christaller et la théorie des « lieux centraux » : Die zentralen Orte in Süddeutschland (1933). Eine ökonomisch-geographische Untersuchung über die Gesetzmässigkeit der Verbreitung und Entwicklung der Siedlungen mit städtischen Funktionen », dans LEPETIT, Bernard et TOPALOV, Christian édés. 2001. *La ville des sciences*

sociales, Paris : Belin, p. 151-189.

RÖSSLER, Mechtild et SCHLEIERMACHER, Sabine. éds. 1993. *Der « Generalplan Ost »*. *Hauptlinien der nationalsozialistischen Planungs- und Vernichtungspolitik*, Berlin : Akademie Verlag.

TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle*. 1977. Paris : Editions du CNRS : Klincksieck : Gallimard, tome 5. En ligne : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

TURGOT, Anne-Robert-Jacques. 1757. « [Article] : Foire », de *l'Encyclopédie*, tome VII, dans *Œuvres de Turgot et documents le concernant*, SCHELLE, Gustave éd., Paris : Alcan 1913-1923, vol. 1, p. 577-583.

VOLTAIRE. 1765. *Dictionnaire philosophique*, Londres.

WARTBURG, Walther von. 1940. *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, vol. 2, Leipzig, Berlin : B. G. Teubner.

Georges NICOLAS et Anne RADEFF, juillet 2005. Texte en ligne sur www.cyberato.org, rubrique « Publications / Travaux et Mémoires », révisé en juillet 2014.